



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE ORDINAIRE

Selon l'art. 84 ReLATEC, la Commune de Broc met à l'enquête les plans présentés par :

MHPM architectes Sàrl, à Fribourg, au nom de Brovision SA, à Echarlens, pour la démolition d'une maison familiale, d'une dépendance et d'un couvert à voiture sur l'article n° 306 RF Broc, rue de Montsalvens 34-34a-34b.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir du 11.10.2025.**



Broc, le 10.10.2025
Le Secrétariat communal